



La société SUBLIMED est une Start up nouvellement créée en 2015.

SUBLIMED est le fruit de deux années de collaboration en R&D entre le CEA et le CHU de Grenoble. Les associés fondateurs (Nicolas Karst et Simon Perraud pour le CEA, Jean-Pierre Alibeau pour le CHU de Grenoble) ont conçu un produit unique, protégé par 5 brevets.

Il s'agit d'un dispositif de neurostimulation transcutanée (TENS), dispositif de traitement de la douleur chronique tout à fait innovant en termes d'expérience utilisateur :

- Ergonomie et discrétion (générateur d'impulsions fin et flexible, porté directement sur la personne et facilement dissimulé sous les vêtements ; une électrode cutanée lombaire brevetée, permet une utilisation du dispositif sans aucun câble pour le traitement des lombalgies)
- Polyvalence (distance inter électrode librement modulable, stimulation possible sur toutes les zones ciblées dans le cadre d'un traitement par TENS)
- Accompagnement du patient à l'utilisation de la TENS au travers de l'application smartphone (conseils à l'utilisation, enregistrement du niveau de douleur ressenti et de l'activité physique, etc.)

La mise sur le marché du produit SUBLIMED est prévue pour le 1^{er} trimestre 2017.

Aujourd'hui l'équipe SUBLIMED est composée de 5 personnes, avec en plus des associés fondateurs, un ingénieur qualité & réglementaire (Alix Meunier) et un Directeur Marketing et Ventes (Benoît Roure).

SUBLIMED se positionne comme un acteur de santé proposant des solutions globales et personnalisées qui améliorent l'efficacité de la prise en charge des douleurs chroniques par les praticiens médicaux et par les patients eux-mêmes.

SUBLIMED, SAS au capital social de 52 000 €, immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 813 959 012
Siège : 9 rue du Rocher de Lorzier, 38430 Moirans, France
SIRET : 813 959 012 00010
TVA intracommunautaire : FR 18 813959012